

OBJET COMPTE ADMINISTRATIF 2007
REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

La Régie Marchés et Droits de Place, chargée de la gestion des marchés fixes et forains de la Commune ainsi que de l'occupation privative du domaine public communal à des fins commerciales, est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose d'un budget propre - distinct de celui de la Commune. Et, à la clôture de l'exercice, la réalisation de ce budget est retracée au travers de deux documents qui sont respectivement :

- le Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part ;
- le Compte de Gestion pour ce qui est du Comptable d'autre part.

Les prévisions budgétaires retenues au titre de 2007 s'équilibraient respectivement à la somme de :

695 000,00 € pour la Section d'Investissement,
2 288 468,57 € pour la Section de Fonctionnement.

L'exécution du Budget 2007 de la Régie se traduit par un excédent global de 171 035,41 € Sections Investissement et Fonctionnement confondues. Soit encore, en tenant compte des résultats des exercices antérieurs, un excédent cumulé global de 1 971 327,10 €.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
EXERCICE 2006			
Report à nouveau	576 391,04 €	1 223 900,65 €	1 800 291,69 €
EXERCICE 2007			
Recettes	43 253,37 €	1 097 677,86 €	
Dépenses	122 262,70 €	847 633,12 €	
Résultat de l'exercice	- 79 009,33 €	250 044,74 €	171 035,41 €
Résultat cumulé de clôture	497 381,71 €	1 473 945,39 €	1 971 327,10 €

Ces résultats étant conformes à ceux issus du Compte de Gestion du Receveur Municipal, je vous demande donc d'approuver le Compte Administratif 2007 et de prendre acte du rapport d'activité que vous trouverez en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE

Albert ANNETTE

OBJET **COMPTE ADMINISTRATIF 2007**
REGIE MARCHES ET DROITS DE PLACE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 08/4-07 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Affaire Générale / Entreprise Municipale, 2° Economie Marchande / Economie Solidaire ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE

9 voix contre
(dont 2 votes par procuration)

pour

↓
FOURNEL Dominique, ALLIE Carmen,
TROTET Maryse, INGAR Iqbal,
HOARAU Patricia, BARDIERE Jean-Michel
et HOARAU Serge

↓
autres élus présents

Approuve le Compte Administratif 2007 de la Régie Marchés et Droits de Place qui fait apparaître :

- | | | |
|-----------------------------------|-----------------|-------------------------------|
| - un excédent cumulé de | 497 381,71 € | en Section d'Investissement, |
| - un excédent cumulé de | 1 473 945,39 € | en Section de Fonctionnement, |
| soit un excédent cumulé global de | 1 971 327,10 €. | |
-

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 25 JUIN 2008



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE